

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPELLETIER

le 22 JUL. 2014

RAPPORT N°140717-08-FIN

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

COMPLEXE BEDAT : AVENANT N° 2 AU MARCHÉ CONCEPTION-REALISATION ET PRESTATIONS ANNEXES

M. AURISSET rappelle que le règlement de l'opération BEDAT se fait à partir de plusieurs marchés (maîtrise d'œuvre, scénographie/muséographie, travaux de second œuvre, études diverses).

A côté de ces marchés déjà engagés, une enveloppe avait été prévue, qui s'inscrit dans le montant total de l'opération, pour les aménagements et acquisitions divers nécessaires à la complète réalisation du CIAP.

Cela concerne des prestations déjà engagées et partiellement réalisées (études des contenus/convention avec TERREA, achat d'un photocopieur, assurance dommages ouvrage...).

Au titre de ces aménagements, qui s'élèvent à 200 000 € HT, il y a d'autres prestations, qui sont dévolues après consultation et concernent notamment : téléphonie/autocom ; sécurité (extincteurs,

SSI, portillon extérieur, remplacement de vitrages vandalisés); mobilier (bureaux, accueil, rayonnages sous sol, atelier pédagogique); matériel informatique y compris billetterie/comptage; matériel pédagogique; campagne photos (compris levé aérien drone) et acquisition visuels, droits d'auteurs correspondants; prestations d'intervenants (E. LAVIGNE, BIDOS DESSIN); petits aménagements extérieurs et éclairage.

Toutes ces dépenses seront affectées à n°1331 « Opération BEDAT » (section Investissement).

Par ailleurs, il convient de passer un avenant n°2 au marché Conception/Réalisation de la scénographie-muséographie afin d'acter le remplacement de cotraitant STUDIO K, racheté par la Société OPIXIDO.

De plus, pour finaliser ce marché, il convient de proroger le délai d'exécution de 5 MOIS.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à passer commande des matériels et prestations nécessaires énumérés ci-dessus, après consultation, et régler les dépenses correspondantes,
- **VOTE** les crédits nécessaires,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 au marché Conception/Réalisation.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures

Affiché le 22.07.14



Le Président

REÇU

Daniel LACRAMPE

le 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE